

Protocole d'intervention Circonscription de Caen Ouest



Repérage ou révélation d'une situation d'intimidation, de harcèlement
(par l'enfant, la famille, les enseignants, les élèves, l'AESH, le personnel périscolaire)

Harcèlement ?

Violence verbale, physique et/ou psychologique répétée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une cible (critère: le ressenti de l'élève « cible »)

Entretien avec l'élève « cible »

Identifier un adulte qui suivra cet élève durant toute la procédure

Entretien avec la famille de l'élève « cible »

Réflexion en équipe pédagogique et choix d'une méthode d'action

Utiliser les grilles de signaux faibles si besoin

Mise en œuvre de la méthode de la **préoccupation partagée**

Mise en œuvre du **protocole national**

Un doute sur la démarche à suivre subsiste

Signalement de la situation à l'IEN

- Entretiens individuels avec les intimidateurs, les témoins et des élèves neutres
- Recherche de la préoccupation et de suggestions pour aider l'élève cible
- Pas de sanction

Si le résultat est positif :

- Entretien de suivi avec la famille de l'élève cible
- Suivi de l'élève cible durant les semaines/mois suivants

Si la méthode ne donne pas les résultats escomptés dans les deux semaines qui suivent son déploiement...

- Entretiens individuels avec les témoins, les auteurs, les parents des témoins et auteurs
- Mesures de protection pour la victime (le médecin scolaire peut être sollicité si la situation l'exige)
- Sanction et/ou mesures de réparation pour les auteurs

- Suivi de la mise en œuvre des mesures prises
- Action de sensibilisation dans les classes concernées (EMC)

Diagnostic partagé de la situation avec l'équipe ressource de circonscription qui apporte une expertise
(suit, accompagne, conseille, intervient si besoin)

2022/2023 :
Eugénie Corbet, IEN
Marlène Prével, CPC
Véronique Bellet-Villedieu, Psychologue EN
Valérie Diébold, Maître E
Frédérique Bouscavet, directrice
Nathalie Lebas, directrice

Dans chaque équipe, prévoir en amont :

- Répartition des tâches : qui, quoi, comment, où ? (Un lieu rassurant pour mener les entretiens : si possible une salle « neutre » comme la BCD)
- Présentation du protocole et de la méthode de préoccupation partagée aux familles

dSDEN14-pac2@ac-caen.fr